



Liberté - Egalité - Fraternité

Convocation du Conseil Municipal

LE CONSEIL MUNICIPAL,

Légalement reconvoqué le 09 septembre 2024
se réunira à la Mairie de COGGIA (village)
(pour cause d'absence de quorum)

Le jeudi 12 septembre 2024 à 17 heures

Ordre du jour

1. Création d'un emploi saisonnier de 24 Heures (6 mois)
2. Création d'un emploi stagiaire de 24 Heures
3. Suppression de 2 Postes techniques de 35 Heures
4. Signature de la convention du Pilellu
5. Adoption du rapport de la Chambre Régionale des comptes
6. Lancement d'une enquête publique pour les voiries de Coggia-Sagone
7. Secours et dotes (conditions d'attribution)
8. Conventions Portuaire
9. Plan de financement du poste de secours
10. Questions diverses

Fait à COGGIA, le 09 septembre 2024

Le Maire

